

CHAMBRE DES COMMUNES.

MARDI, 5 février 1889.

La séance est ouverte à 3 heures p. m.

PRIÈRES.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir HECTOR LANGEVIN : J'ai l'honneur de soumettre le rapport du comité spécial chargé de préparer et rapporter les listes des membres devant composer les comités permanents pour la présente session. Je propose que la partie du rapport relative au comité des ordres permanents soit adoptée comme suit :

5.—ORDRES PERMANENTS.

Messieurs

Bain (Wentworth),	Gillmor,	Paterson (Brant).
Bergeron,	Gordon,	Patterson (Essex),
Brien,	Jones (Digby),	Perry,
Burdett,	Landerkin,	Porter,
Casgrain,	Langelier (Montmor'cy),	Rinfret,
Coughlin,	Lavergne,	Robertson,
Coulombe,	Macdowall,	Smith (sir Donald),
Denison,	McKeen,	Stevenson,
De St Georges,	Marshall,	Sutherland,
Dessaint,	Meigs,	Thérien,
Dupont,	Mills (Annapolis),	Turcot,
Ferguson (Leeds et Gr),	Moffat,	Wilnot,
Ferguson (Renfrew),	Montplaisir,	Wilson (Lennox), et
Ferguson (Welland),	O'Brien,	Wood (Brockville).—44.
Gigault,		

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

La motion est adoptée.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je propose—

Que sir Adolphe Caron et MM. Amyot, Blake, Chouinard, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Kirkpatrick, O'Brien, Scriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (St-Jean), et Wright, soient nommés pour faire partie d'un comité spécial chargé d'aider l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la bibliothèque, et qu'il soit ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Ce comité est le même que celui de l'an dernier, à l'exception de M. Edgar, qui est remplacé par M. Blake, du consentement du comité.

La proposition est adoptée.

RAPPORT.

M. HAGGART : J'ai l'honneur de déposer le rapport du directeur général des postes pour l'exercice écoulé le 30 juin 1888.

PREMIÈRE LECTURE.

Le bill (n° 8) à l'effet de pourvoir à l'examen de toutes personnes employées comme mécaniciens de machines à vapeur fixes ou chargées du soin de chaudières à vapeur et autres machines du même genre et à l'octroi de permis à ces personnes, est la une première fois.

MODIFICATIONS A L'ACTE DES CHEMINS DE FER.

M. COOK : Je demande la permission de déposer le bill (n° 9) à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des chemins de fer. Ce bill est semblable à celui que j'ai présenté l'an dernier. Ce bill a trait en premier lieu à la descente des voyageurs sur les quais de débarquement. C'est l'habitude des compagnies de chemins de fer dans ce pays de faire descendre les voyageurs où bon leur semble, et je crois que le public voyageur devrait être protégé contre cette coutume. Une autre partie du bill a trait au maniement des bagages.

C'est un fait bien connu que les bagages des voyageurs sur les chemins de fer ont été endommagés et même détruits par les employés de ces compagnies, et le présent bill a pour but de prévenir ces deux actes, qui sont contraires à l'intérêt public.

La proposition est adoptée et le bill est lu une première fois.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je propose l'ajournement de la Chambre.

La proposition est adoptée et la Chambre s'ajourne à 3.20 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, 6 février 1889.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRES.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose—

Que le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter les listes des membres devant composer les comités permanents de cette Chambre, en ce qui concerne les comités suivants :—Privilèges et élections, lois expirantes, chemins de fer, canaux et télégraphes, bills privés, impressions, comptes publics, banques et commerce, et agriculture et colonisation—soit adopté comme suit :—

PRIVILÈGES ET ELECTIONS.

Messieurs

Amyot,	Girouard,	McDonald (Victoria),
Barron,	Hall,	McIntyre,
Beausoleil,	Hudspeth,	Mills (Bothwell),
Blake,	Ives,	Moncrieff,
Caron (Sir Adolphe),	Kirkpatrick,	Mulock,
Casgrain,	Landry,	Patterson (Essex),
Chapleau,	Langelier (Montmor'cy),	Préfontaine,
Colby,	Langelier (Québec),	Prior,
Costigan,	Langevin (sir Hector),	Riopel,
Curran,	Laurier,	Temple,
Davies,	Lister,	Thompson (sir John),
Desaulniers,	Macdonald (sir John),	Tupper,
Desjardins,	Mackenzie,	Weldon (Albert), et
Dickey,	McCarthy,	Weldon (Saint-Jean)—43.
Edgar,		

LOIS EXPIRANTES.

Messieurs

Armstrong,	Doyon,	Larivière,
Audet,	Ferguson (Renfrew),	Livingston,
Bell,	Freeman,	McIntyre,
Cameron,	Guillet,	Putnam,
Coughlin,	Hale,	Ste. Marie,
Couture,	Hesson,	Tyrwhitt,
Daly,	Labrosse,	Ward, et
Daoust,	Lang,	Yeo.—25.
De St. Georges,		

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.

Messieurs

Archibald,	Edgar,	Mills (Annapolis),
Amyot,	Ferguson (Leeds & Gren),	Mills (Bothwell),
Armstrong,	Ferguson (Welland),	Mitchell,
Bain (Soulanges),	Fisher,	Mulock,
Bain (Wentworth),	Foster,	Patterson (Essex),
Baird,	Geoffrion,	Perley,
Barron,	Gillmor,	Perry,
Beausoleil,	Girouard,	Platt,
Bécharde,	Godbout,	Pope,
Bergeron,	Gordon,	Porter,
Bergin,	Grandbois,	Préfontaine,
Bernier,	Guay,	Prior,
Blake,	Guillet,	Purcell,
Boisvert,	Haggart,	Rinfret,
Borden,	Hale,	Riopel,
Bourassa,	Hall,	Robillard,
Bowell,	Hesson,	Roome,
Bowman,	Hickey,	Ross,
Boyle,	Holton,	Rykert,
Brien,	Hudspeth,	Scarth,